LA BANQUE DE LA NOUVELLE ORLEANS

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 30 JANVIER.

S. ANTOGNINI,

Fabricant de Billards.

18.....RUE CONTI.....18

A L'HONNEUR d'informer le public en général et ses pratiques en particulier, qu'il a transféré son établissement de BILLARDS de la rue Bienville à la rue Conti, vis-à-vis de la Cour de Justice, où il est prêt à recevoir ses commandes accoutumées.

M. ANTOGNINI, ayant eu pendant quarante ans la direction de la fabrique de MM. TAPIS & TAPIS à Paris, se trouve en état de donner à ses billards une qualité supérieure à celle de tous les autres fabricants de billards des Etats-Unis. Il a été récompensé par deux médailles d'or à l'Exposition de Paris, et par une médaille d'or à celle de Londres.

Les personnes qui voudront bien favoriser M. A. de leurs commandes peuvent être assurées de la célérité, de la bonne qualité et de la modicité de ses prix.

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1867. 1an

DES BILLARDS

S'avertit qu'à cette époque il a reçu par le B. ANTOGNINI et M. TOUSSAINT le dernier BILLARD. Ils en ont aussi promis encore un autre pour le printemps prochain. Ils espèrent donc pouvoir satisfaire à toutes les commandes qui leur seront faites pour cette époque.

M. ANTOGNINI, ayant une machine à rapper comme celle de M. TAPIS, les Tables soit en marbre soit en ardoise pour un tiers des Billards de petit modèle.

Les personnes qui voudront échanger de Vieux Billards contre de neufs trouveront à traiter avec M. ANTOGNINI à des conditions avantageuses.

M. ANTOGNINI ayant aussi un magasin de Billards à New York, peut lui en tout ce qui se rattache à ces instruments, de la meilleure qualité possible, et à moins bas prix que les manufacturiers du Nord et de l'Ouest.

1866—Dec

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires —

Total des primes payées pour l'année expirée le 31 décembre 1865, y compris les primes non expirées de l'année précédente..... $ 1,349,315 35

Pertes payées pour incendie..... $ 231,425 06
Pertes de mer..... 36,218 61
Pertes de rivières..... 76,673 70—$ 386,315 35

Moins les risques non expirés, $ 276,000 00
Primes remboursées..... 2,342 65—$ 80,888 65

Montant net des primes..... $ 305,427 20

Pertes payées..... $ 197,194 93
Pertes sur les mers..... 104,111 32
Pertes sur les rivières..... 11,067 23—$ 312,373 48

Réassurances..... $ 10,442 11
Rien à recevoir pour les primes et pertes de l'agence, pour primes non encore payées..... 30,019 74—$ 40,461 85

Pertes sur les mers, l'année dernière..... $ 1,261 71— 266,116 81

Bénéfice net..... $ 39,310 39

Montant net des primes le 30 nov. 1866..... $ 305,427 20
Moins le montant des primes non expirés à cette époque..... 176,000 00

Montant participant au bénéfice..... $ 129,761 85
Part de la Compagnie et commissions..... 64,880 92

Fonds en mains de la Compagnie..... $ 26,102 77
Primes en mains des banquiers..... 110,987 46
Primes en mains des agents..... 71 50
Intérêt hypothécaire..... 26,147 70
Rien sur les ordres de chemins de fer..... 2,307 45
Rien sur les ordres de rivières..... 9,150 00
Rien sur ordre de remorquage..... 2,000 00
En caisse..... 30,940 22

$ 305,778 25

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

O. GAILLARD, Président.

H. CASTARÈDE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Comparu en son bureau ce quatorzième jour de janvier 1867, par-devant moi, soussigné, Greffier de la Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le sous-signé Président de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans, lequel a juré et affirmé sur les Saints Evangiles de Dieu que le susdit état est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
W. HINCKS, Secrétaire.

Assermenté et signé par-devant moi, ce 3 de janvier 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 7e jour courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende scrip de VINT-CINQ pour cent par le montant net des primes de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre dernier, et de $500 sont de la présente année, payable à la Caisse à trois mois des certificats à partir de ce jour, et ce, sous la condition que le susdit dividende ne sera pas payé sur aucun certificat de scrip non encore payé, à partir du deuxième lundi de février 1866.

DIRECTEURS:

T. Lorber,	A. Miltenberger,
A. Verloin De Cluy,	J. Lemore,
Jhon Gaiche,	Jhon Grant,
Jas. A. Wilie,	T. Avendano,
O. Guillard,	H. P. Dimes,
J. A. Rouse,	C. Mahon,
	A. Bidault.

Bureau, rue Carondelet, No 3.

Nov—3d mois

Compagnie d'Assurance de L'UNION

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Neuvième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exige sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 novembre 1865..... $ 132,207 94
" " " des rivières..... 81,721 16
" " " des lacs..... 48,358 72 $ 262,287 82

Réassurances..... 2,653 64

Primes non expirées le 30 nov. 1865..... $ 209,322 44
Pertes à faire..... 32,272 20 $ 241,594 64

Primes payées depuis cette période, savoir:
Perdus par les acquéreurs..... $ 23,515 72
Primes sur les mers..... 46,258 79
" sur les rivières..... 16,555 72

Total des pertes..... $ 86,330 23
Réassurances..... 7,616 20

Pertes payées..... $ 78,714 03
Pertes pour cent remboursé..... 30,324 97

Pertes payées pour primes non expirées..... $ 49,647 13—$ 209,377 64

Bénéfice net..... $ 41,339 3

Montant de la Compagnie non compris les dépenses..... 139,126
Fonds en hypothèques..... 37,500 15
Primes payables..... 26,208
Loyers, loue et autres garanties..... 125,000 65
Primes en mains des agents..... 25,000 00
Propriété immobilière pour primes..... 29,220 27
Propriété immobilière pour pertes..... 15,000 72

Le susdit tableau est une copie exacte, tirée des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.

H. CHAMPOMIER, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle Orléans
Assermenté et signé par-devant moi, ce 9 mai 1866.

J. MAGNER, Greffier de la Cour.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de vingt-cinq pour cent sur le montant net des primes gagnées pour l'année expirée le 31 décembre 1865, et ordonné qu'il soit payé au bureau de la Compagnie, à partir du 1er février 1866.

DIRECTEURS:

A. Millemberger,	Jos. Gaiennie,
Jos. C. Richa,	E. J. Hart,
J. H. Stauffer,	Henry Beaubouy,
Wm. A. Jones,	E. Rareil.

Jan 9 1m&fri

EXTRAIT FLUIDE BUCHU

POUR la faiblesse provenant des abus; l'affaiblissement de la vessie, accompagné de symptômes alarmants, tels que rougeur, irritation, douleur ou picotement en urinant; en un mot, pour toutes les affections qui requièrent pour leur guérison un remède prompt et efficace.

L'EXTRAIT fluide Buchu de Helmbold est justement reconnu comme supérieur à tous les autres remèdes connus, comme étant le plus prompt, le plus sûr et le plus agréable dans son action